

# Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 24 juillet 2020

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

## Conditions générales de vente

### 1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

### 2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

En Période Basse et moyenne, nos bassins ferment **15 mn** avant la fermeture de l'établissement. En Période haute, nos bassins ferment **30 mn** avant la fermeture de l'établissement. La vente d'entrée unitaire prend fin **30mn** avant la fermeture des bassins.

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs<sup>1</sup> en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

### 3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents du Syndicat Mixte des Deux Lacs devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard (pour des montants supérieurs à 6.00€), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM25160. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

### 4- Recommandation santé - hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment : l'aquacycling, l'aquagym, l'aquapalme, l'école de natation, le fitness, le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc

formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

### 5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

### 6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Aqua2Lacs 3 chemin des Landes 25160 Malbuisson.

### 7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 25160. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

<sup>1</sup> Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

# Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 24 juillet 2020

## Conditions particulières de vente et d'utilisation

### Espace Aquatique

Cet espace comprend un bassin 25m, une pataugeoire, un pentagloss (3 pistes), un espace Bien-être : un bassin balnéo, un hammam, un sauna, un jacuzzi, 3 salles de soins et une salle Cardio-training

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes horaire 5H, 10H, 20H
- Des cartes famille
- Des entrées PASS
- Des Abonnements PASS
- Des Chéquiers FORME
- L'Ecole de natation, jardin aquatique
- Des cartes cadeau
- Des Cartes 10 et entrées unitaires aquacycling
- Des Cartes 10 et entrées unitaires activités : aquagym et aquapalmes,
- Des Cartes 10, entrées unitaires, abonnement trimestriel et annuel : école de natation adulte
- Des abonnements annuels : école de natation enfant
- Des leçons particulières de natation
- Des Cartes 10, abonnements et entrée unitaire Bébés-Nageurs
- Des supports électroniques : carte et bracelet

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

#### 1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 16 ans, bénéficiaire du R.S.A. et P.M.R. (Personne à mobilité réduite) sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille, attestation pôle emploi, carte AAH ...). Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents du Syndicat Mixte des Deux Lacs sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

#### 2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum de 10 personnes (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des

groupes). Les baigneurs et accompagnateurs s'acquittent du droit d'entrée au tarif groupe en vigueur.

#### 3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

#### 4- Cartes horaires 5H, 10H, 20H :

La carte horaire a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs passages peuvent être effectués le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

#### 5- Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires et obligatoires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

#### 6- Entrée PASS

L'entrée PASS est illimitée et réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique (bassin 25m) pour le PASS Aquatic, à l'espace aquatique (bassin 25m) et tous les cours d'aquagym\* du jour\* pour le PASS Aquaforme, à l'espace aquatique (bassin 25m) et à la salle cardio -Training pour le PASS Aquafitness, à l'espace aquatique (bassin 25 m) et tous les cours d'aquagym\* du jour\* ainsi qu'une séance d'aquacycling\* par semaine\* mais également à l'espace bien-être : bassin balnéo, sauna, hammam, jacuzzi et salle cardio-training pour le PASS Liberté.

La réservation\* pour les activités est obligatoire via le site internet : <https://www.vert-marine.info/aqua2lacs/>

\*Selon planning proposé et places disponibles

#### 7- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Aquaforme, PASS Aquafitness PASS Liberté.

Le PASS Liberté Annuel (acquis lors d'opération commerciale exceptionnelle : Black Friday) est valable 365 jours à la date d'achat et ne peut prétendre à aucun échange et remboursement.

Il peut être renommé au besoin après visa de la direction. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

## Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 24 juillet 2020

### 8- Chéquier FORME

Le chéquier FORME propose 3 entrées unitaires Piscine, 3 entrées unitaires Espace forme et Bien-être, 2 entrées : activités aquagym et 1 entrée : activité aquacycling. Les tickets sont valables 6 mois et sont non-nominatifs

### 9- Ecole de natation, jardin aquatique

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants (à l'année, au trimestre) et les adultes (à l'unité, au trimestre et à l'année). Les modalités et conditions d'inscriptions sont indiqués dans « le bulletin d'adhésion ». Les séances sont assurées dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre jusqu'au 15 juin de l'année suivante. Les séances ne sont pas assurées durant les petites vacances scolaires de la zone A et durant les 4 semaines de vacances d'hiver (zone A, B et C).

L'abonnement annuel donne un accès illimité au bassin 25m pour la période suivante : uniquement durant les petites vacances scolaires de la zone A et durant les 4 semaines de vacances d'hiver (zone A, B et C).

Un Test de sélection est prévu chaque printemps pour prétendre intégrer l'un des groupes dès la rentrée scolaire : soit découverte, soit apprentissage, soit perfectionnement aux horaires définies au planning.

Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

### 10- Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

### 11- Carte cadeau

La Carte Cadeau Vert Marine est une carte de type mono-enseigne qui s'acquière et s'utilise dans les établissements gérés sous l'enseigne Vert Marine dont la liste est précisée sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-carte-cadeau). La carte cadeau peut être chargée d'un montant libre compris entre 10 et 250€. Elle n'est pas nominative et peut être offerte au bénéficiaire de son choix. D'une validité de 12 mois à compter de la date d'activation, elle est utilisable exclusivement pour le paiement de produits et de services effectués dans tous les établissements gérés par Vert Marine. La carte cadeau est utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur et peut être complétée par tout autre moyen de paiement accepté par le Centre Aquatique Aqua2Lacs.

### 12- AQUACYCLING : Carte 10 entrées, entrée unitaire et pass liberté

Le Centre Aquatique Aqua2Lacs propose des cours d'Aquacycling de 30 minutes (dirigés par une personne diplômée d'état) à l'unité ou en carte de 10 entrées. Les cours d'Aquacycling sont accessibles à partir de 18 ans à toute personne ayant une bonne condition physique. La carte a une durée de validité de 6 mois à partir de la date d'achat. Les réservations\* ne peuvent se faire qu'à l'accueil pour les personnes prenant un cours à l'unité. La carte n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Les entrées Aquacycling à l'unité et en carte ne donnent lieu à aucun remboursement. Les personnes ne pourront réserver que 1 cours maximum par semaine. Les annulations sont possibles par mail 24h à l'avance à l'adresse suivante : [aqua2lacs@vert-marine.com](mailto:aqua2lacs@vert-marine.com). En cas d'annulation le jour même du cours l'entrée sera décomptée. Toute personne ayant réservée un cours devra se présenter à l'accueil quelques minutes avant le début du cours pour annoncer sa présence à l'agent d'accueil. Dans le cas exceptionnel où le centre aquatique Aqua2Lacs serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure. Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

La réservation\* pour cette activité pour les abonnés au Pass Liberté et carte 10 est obligatoire via le site internet : <https://www.vert-marine.info/aqua2lacs/>

\*Selon planning proposé et places disponibles

### 13- Activités : Carte 10 entrées, entrée unitaire, pass aquaforme et pass liberté : AQUAGYM & AQUAPALMES

Le Centre Aquatique Aqua2Lacs propose des séances d'activités de 45 minutes (dirigés par une personne diplômée d'état) à l'unité ou en carte de 10 entrées. Les cours d'Aquagym, Aquapalmes et Ecole de natation Adultes sont accessibles à partir de 18 ans à toute personne ayant une bonne condition physique. La carte a une durée de validité de 6 mois à partir de la date d'achat. Les réservations\* ne peuvent se faire qu'à l'accueil pour les personnes prenant un cours à l'unité et pour les personnes possédant une carte 10 entrées. Les entrées Activités à l'unité et en carte ne donnent lieu à aucun remboursement. La carte n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Les personnes ne pourront réserver que 1 cours maximum par semaine. Les annulations sont possibles par mail 48h à l'avance à l'adresse suivante : [aqua2lacs@vert-marine.com](mailto:aqua2lacs@vert-marine.com). En cas d'annulation le jour même du cours l'entrée sera décomptée. Toute personne ayant réservée un cours devra se présenter à l'accueil quelques minutes avant le début du cours pour annoncer sa présence à l'agent d'accueil. Dans le cas exceptionnel où le centre aquatique Aqua2Lacs serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure. Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

## Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 24 juillet 2020

La réservation\* pour cette activité pour les abonnés au Pass Aquaforme, Pass Liberté et carte 10 est obligatoire via le site internet : <https://www.vert-marine.info/aqua2lacs/>

\*Selon planning proposé et places disponibles

### **14- Activités : Carte 10 entrées, entrée unitaire, abonnement trimestriel et annuel : ECOLE DE NATATION ADULTE**

Le Centre Aquatique Aqua2Lacs propose des séances d'activités de 45 minutes (dirigés par une personne diplômée d'état) à l'unité ou en carte de 10 entrées. Les séances : Ecole de natation Adultes sont accessibles à partir de 18 ans à toute personne ayant une bonne condition physique. La carte a une durée de validité de 6 mois à partir de la date d'achat. Les séances sont assurées dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre jusqu'au 15 juin de l'année suivante. Les séances ne sont pas assurées durant les petites vacances scolaires de la zone A et durant les 4 semaines de vacances d'hiver (zone A, B et C). L'abonnement annuel donne un accès illimité au bassin 25m durant la période suivante : dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre jusqu'au 15 juin de l'année suivante.

Les réservations\* ne peuvent se faire qu'à l'accueil pour les personnes prenant un cours à l'unité. Les entrées Activités à l'unité et en carte ne donnent lieu à aucun remboursement. La carte n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé. Les personnes ne pourront réserver que 1 cours maximum par semaine. Les annulations sont possibles par mail 48h à l'avance à l'adresse suivante : [aqua2lacs@vert-marine.com](mailto:aqua2lacs@vert-marine.com). En cas d'annulation le jour même du cours l'entrée sera décomptée. Toute personne ayant réservée un cours devra se présenter à l'accueil quelques minutes avant le début du cours pour annoncer sa présence à l'agent d'accueil. Dans le cas exceptionnel où le centre aquatique Aqua2Lacs serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure. Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

Pour les usagers possédant une Carte 10, La réservation\* pour les activités est obligatoire via le site internet : <https://www.vert-marine.info/aqua2lacs/>

\*Selon planning proposé et places disponibles

### **15- Abonnements annuels : ECOLE DE NATATION ENFANT**

Le Centre Aquatique Aqua2Lacs propose des séances d'activités : école de natation de 45 minutes (dirigés par une personne diplômée d'état). Les séances : Ecole de natation Enfant sont accessibles à toute personne mineure ayant une bonne condition physique. Les séances sont assurées dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre jusqu'au 15 juin de l'année suivante. Les séances ne sont pas assurées durant les petites

vacances scolaires de la zone A et durant les 4 semaines de vacances d'hiver (zone A, B et C). L'abonnement annuel donne un accès illimité au bassin 25m durant la période suivante : dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre jusqu'au 15 juin de l'année suivante.

Un Test de sélection est prévu chaque printemps pour prétendre intégrer l'un des groupes : soit découverte, soit apprentissage, soit perfectionnement aux horaires définies au planning.

Les abonnements annuels ne sont ni échangeable, ni remboursable.

Le maître-nageur est susceptible d'interrompre la séance en cas de problème nécessitant obligatoirement sa présence.

### **16- Cours particuliers de natation**

Les personnes désirant des cours particuliers de natation doivent s'acquitter d'un droit d'entrée (entrée à tarif préférentiel) à l'accueil du site pour les séances dispensées pendant les heures d'ouverture de l'établissement. Les entrées pour leçons individuelles ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Le Centre Aquatique Aqua2Lacs n'assure ni la prise de rendez-vous, ni l'encaissement des cours qui sont gérés directement par l'éducateur diplômé d'état dans le cadre de son activité indépendante conventionnée. Dans le cas exceptionnel où le Centre aquatique Aqua2Lacs serait contraint d'annuler une réservation, le maître-nageur s'engage à proposer une prestation équivalente à une date ultérieure.

### **17- Activités : Abonnement, carte 10 activités et entrée unitaire : BEBE-NAGEURS**

Le Centre Aquatique Aqua2Lacs propose des activités de bébés nageurs pour les Enfants de 6 mois à 4 ans : à l'unité, en carte 10 séances, en abonnement trimestriel ou annuel. Les abonnements trimestriels ou annuels sont à place limitées à raison d'une séance fixe par semaine hors jours fériés et vacances scolaires estivales. L'adhésion de l'activité bébés nageurs en abonnement implique l'utilisation d'un badge, et qui s'il est perdu ou volé peut être recréé. Les entrées unitaires de ces activités ne peuvent être vendues que si le cours n'est pas plein en abonnement. L'accès à l'activité bébés nageurs s'entend pour l'accès au bassin d'apprentissage uniquement aux horaires définis par la direction pour une séance de 45 minutes. Le tarif comprend l'entrée de l'enfant plus un maximum de deux adultes accompagnateurs dans l'eau qui se verront remettre, chacun, un bracelet de couleur correspondant à l'activité proposée. L'adhésion aux activités bébés nageurs en abonnement implique de fournir la photocopie du carnet de santé attestant des vaccinations de l'enfant. Les entrées unitaires de bébés nageurs ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Les adultes accompagnateurs devront retirer leurs bracelets à la fin de leur cours.

## Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 24 juillet 2020

La réservation\* pour les activités est obligatoire via le site internet : <https://www.vert-marine.info/aqua2lacs/>

\*Selon planning proposé et places disponibles

### **18- Supports électroniques : CARTE et BRACELET**

L'espace aquatique impose l'achat d'un support électronique nominatif au choix une carte : 2€ et un bracelet : 5€ pour encoder les prestations suivantes : Carte 10 Activités et Aquacycling, Carte horaire 5, 10 et 20H, Activités : Bébénageurs et Ecole de natation au Trimestre et Annuel, PASS (AquaTic, AquaForm AquaFitness, et Liberté).

Vous pouvez modifier les informations personnelles du support et connaître la date de validité des prestations en cours auprès d'un agent d'accueil aux heures d'ouverture de l'établissement. En cas de vol ou de perte, le support peut être bloqué afin d'éviter toutes fraudes. Le remplacement de votre support n'est possible que si nous constatons un défaut dans le système d'encodage. Aucun remboursement du support n'est possible en cas de détérioration de votre support.